

L'ABOLITION DES EXEMPTIONS FISCALES ACCORDÉES
AUX ÉGLISES

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Finances? Vu qu'on a mentionné en outre que les églises canadiennes suivaient les pratiques commerciales ordinaires, le ministre nous dirait-il s'il a l'intention d'abolir les exemptions fiscales dont les Églises jouissent dans notre pays?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

L'OTAN

LA RÉUNION DU GROUPE DE PLANIFICATION NUCLÉAIRE—
LES CONCLUSIONS RELATIVES AU CONTRÔLE
ET À L'USAGE DES ARMES ATOMIQUES

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre de la Défense nationale? Peut-il nous informer des conclusions auxquelles en sont arrivés les ministres et les chefs d'état-major de certains pays membres de l'OTAN qui se sont réunis la semaine dernière pour étudier le contrôle des armes nucléaires et le recours à ces armes au sein de l'OTAN?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant a été ministre de la Défense nationale avant la création du groupe de planification nucléaire, mais il se souvient sans doute que, pour des motifs de sécurité, on n'a jamais eu l'habitude de dévoiler les conclusions précises auxquelles on en arrivait. Toutefois, à la dernière réunion, on a débattu les critères politiques à appliquer avant tout recours aux armes nucléaires. On a réexaminé ces critères de défense et, en particulier, on a étudié la question des munitions de démolition atomiques, tout en indiquant clairement qu'une décision politique devrait en précéder l'usage.

L'hon. M. Harkness: S'est-on entendu sur la nécessité d'une plus grande participation de l'ensemble de l'Alliance au contrôle de l'utilisation des armes nucléaires, au lieu de laisser ce contrôle, comme maintenant, presque exclusivement aux États-Unis?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, le Groupe stratégique nucléaire a, entre autres fonctions, celle d'exercer un contrôle politique plus strict sur ces armes. Les conditions fondamentales de l'accord demeurent inchangées. Toutefois, c'est en fonction de ce groupe que les critères politiques d'ordre général peuvent être établis.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il nous dire si l'on a réaffirmé le principe général selon lequel le lit de la mer ne servirait pas à la prolifération d'instruments nucléaires de quelque sorte?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je ne saurais dire si cette question particulière a été discutée car, en principe, on n'aborde pas de points particuliers.

M. A. D. Hales (Wellington): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Au cours des réunions, a-t-il été question de l'utilisation des avions CF-5 excédentaires? Si oui, quelle décision a-t-on prise?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être rappeler au député que le nom du groupe en cause est le Groupe stratégique nucléaire, qui, bien entendu, ne s'occuperait pas des avions qui remplissent un rôle classique de soutien comme les CF-5.

* * *

LES CÉRÉALES

LE CONGRÈS AGRICOLE ET LA POLITIQUE DE PRODUCTION
ET DE RECETTES—RENVOI AU COMITÉ

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre qui s'occupe de la Commission canadienne du blé? Comme le deuxième congrès agricole doit se réunir au cours du mois de novembre, à Ottawa, et que les propositions relatives à la politique de production et de recettes pour l'industrie céréalière de l'Ouest entrent sous certains rapports en conflit avec les propositions de la Commission de planification et sous certains autres, les complètent, le ministre se propose-t-il de présenter cette politique au congrès?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le congrès relève en principe de mon collègue le ministre de l'Agriculture. Toutefois, je crois savoir que les propositions que j'ai présentées à la Chambre il y a quelques jours seront vraisemblablement soumises au congrès sous une forme ou une autre. J'aimerais bien qu'elles soient débattues à cette occasion.

M. Gleave: Étant donné les conséquences d'une grande portée de ces propositions, le ministre est-il disposé à les renvoyer au comité permanent de l'agriculture, afin que les organismes agricoles et autres intéressés puissent y comparaître et les discuter avant leur mise à exécution?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, nous serons sûrement disposés à étudier ces questions de façon approfondie. Nous espérons que d'ici peu, elles seront présentées à la Chambre sous forme de mesure législative. Elles pourront alors faire l'objet d'un examen minutieux au comité.

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Ma question supplémentaire concerne le calendrier. Le ministre peut-il nous dire à quelle date la mesure législative annoncée l'autre jour sera présentée à la Chambre?

L'hon. M. Lang: Non, monsieur l'Orateur. Nous n'avons pas de calendrier précis en vue, bien que la question soit assez urgente si les propositions doivent prendre la forme de mesures législatives et être appliquées à la campagne actuelle.